

INFORMATIONS CONFINEMENT

Nouvelles mesures à compter du 3 Mai 2021

Mesdames, Messieurs, chers amis,

Dans le cadre des dispositions édictées par le Gouvernement concernant les mesures liées au confinement et aux problèmes que vous pourrez rencontrer dans votre vie quotidienne ces prochaines semaines (santé, alimentation, etc.), les services suivants sont mis en place :

- Mairie : ouverte du **Lundi au Vendredi de 9:00 à 12:00 et de 14:00 à 17:30**.
- **vos demandes continuent à être traitées**, je vous demande, dans la mesure du possible de les adresser par mail à mairie.bareges@orange.fr ;
- le site internet sera mis à jour au fur et à mesure des nouvelles dispositions qui viendraient à s'appliquer : <https://www.mairie-bareges.fr/>
- Agence Postale communale : **ouverte du Lundi au Vendredi de 9h à 12h**

COMMERCES DE PROXIMITE

- Boucherie, charcuterie Sabathié : De **8h00 à 12h30 et de 16h à 19h30**. Fermeture les mardis et dimanches ;
- Au pain Gourmand du Tourmalet : **Du lundi au vendredi de 10h à 12h**
- Marché à Luz Saint Sauveur tous les lundis matin.
- Pharmacie de l'Ardiden : livraison possible des médicaments ; contact : 05/62/92/33/20

Point au 3 Mai 2021 :

Le président de la République Emmanuel Macron a annoncé, dans un entretien à la presse régionale, un déconfinement en quatre étapes progressives, du 3 mai au 30 juin, conditionnées à la situation sanitaire dans chaque département.

Première étape : 3 mai 2021

Fin des attestations de journée et des restrictions de déplacement.

Deuxième étape : 19 mai 2021

Couvre-feu repoussé à 21h et réouverture des commerces, terrasses, musées, salles de cinémas et théâtres avec des jauges limitées.

Troisième étape : 9 juin 2021

Couvre-feu à 23h et réouverture des cafés et restaurants en intérieur et des salles de sport.

Assouplissement du télétravail, en concertation avec les partenaires sociaux au niveau des entreprises.

Quatrième étape : 30 juin 2021

Fin du couvre-feu.

Ces mesures nationales pourront être tempérées par des « freins d'urgence » dans les territoires où le virus circule trop :

- taux d'incidence supérieur à 400 infections pour 100 000 habitants ;
- augmentation brutale du taux ;
- risque de saturation des services de réanimation.

Je vous souhaite bon courage à tous. Prenez soin de vous et de vos proches. Je reste, ainsi que l'ensemble des élus, à votre disposition ;

Pascal ARRIBET, Maire de Barèges